



Aggravation d'une servitude de passage

Par **vergers**, le **21/01/2009** à **19:24**

J'ai acheté un appartement sur plan dans une résidence neuve .

Le terrain sur lequel la résidence est construite proviens d'un ensemble plus grand divisé en deux parties , l'une dévolue à la construction de la résidence , l'autre partiellement enclavée conservée par le constructeur et supportant selon les plans fournis une villa , un garage et un jardin .

Le contrat notarié prévoit une servitude de passage en faveur de l'occupant de la villa , de ses parents et préposés .

En fait , un an après la livraison de la résidence ,on constate que :

La villa est louée à une famille

Le garage est transformé en local commercial et loué à un commerçant

le jardin est engravillonné et est transformé en parking commercial

Mes questions sont les suivantes :

Le constructeur a t'il le droit de transformer un garage en local commercial ?

La servitude de passage concerne t'elle aussi les clients et les livreurs du local commercial .

Que peut on faire pour amener le constructeur à respecter les termes du contrat ?

L'extension abusive de la servitude de passage est elle une cause d'annulation de la vente .

D'avance merci de vos avis

Vergers